



Plusieurs dettes d'argent

Par **sinomaro**, le 20/12/2012 à 14:55

bonjour à tous, mon cas est un peu compliqué mais je vais essayer de faire simple. j'ai ouvert un commerce bio dans un petit village en 2008 et comme celui ci c'est retrouvé en manque de trésorerie et autre, il y a des gens qui m'ont prêté de l'argent. Une personne m'a prêté 8000€ et un couple après avoir bien étudié ma comptabilité et autre, m'ont prêté en plusieurs fois la somme totale de 52000€. Le commerce n'a pas tenu, je me suis retrouvée sous des dettes impressionnantes. J'ai donc arrêté cette activité. Je n'ai jamais pu me sortir de salaire et le RSA ne m'a jamais été donné. Avec la personne à qui je dois 8000€, je rembourse tant bien que mal 568€ par mois jusqu'en avril 2013 car elle a décidé de me compter des intérêts sur cette somme. Lorsque j'ai arrêté mon activité, comme je l'ai précisé, c'était vraiment au fond du gouffre. Je devais payer mon électricité personnelle, mais lorsque je suis allée voir l'assistante sociale celle ci m'a dit que j'étais trop endettée pour que l'on puisse quelque chose pour moi. J'avoue que j'ai pris peur, car l'hiver arrivant, j'ai deux enfants de 11 et 7 ans et ma première réaction fut de les mettre au chaud pour l'hiver. J'ai donc vendu le peu de matériel qui me restait et nous sommes partis pour le Maroc pour les mois d'hiver. J'ai fait des changements d'adresse pour le courrier chez une personne pour être au courant de la suite, j'ai inscrit mes enfants au Cned pour la scolarité, les gens qui venaient chez nous étaient au courant. Malheureusement dans un petit village les rumeurs sont très très mauvaises envers les gens lorsque ceux ci ne peuvent se défendre. (J'étais déjà la cible des villageois, car mon commerce était bio et cela ne plaisait pas du tout. Jusqu'à de l'agression verbale). Donc il se dit que nous avons changé de pays pour ne plus revenir et que nous devons monter des chambres d'hôtes... Bref cela n'est pas du tout vrai car j'ai réussi à avoir du RSA et je paie mon loyer en France. Malheureusement, les gens à qui je dois 52000€ veulent porter plainte pour escroquerie. Ils veulent que je leur fasse une reconnaissance de dette et que je leur verse 500€ à partir de janvier 2013 sinon ils iront à la gendarmerie. Je leur ai demandé d'attendre le mois de Mai 2013 pour prendre la suite de ma première créancière, mais ils refusent ils veulent au moins 200€ le 10 Janvier sinon ils portent plainte à la gendarmerie pour escroquerie. Je ne

touche que 804€ de Rsa, je règle ma première créancière pour 568.04€ par mois et j'ai ma part de loyer 58€. Je n'ai donc pas cette somme à leur donner. Que dois-je faire??
Je ne compte pas me défilier de ma dette, mais il me faut juste ces quelques mois supplémentaires.
Quels sont le peu de droit que j'ai envers ces gens dans une situation pareille?
Je dois revenir en France en Avril 2013. Ici je peux vivre avec mes enfants pour 4€ par jour et j'ai un loyer électricité et eau comprises pour 250€.
Le peu de matériel que j'ai vendu m'a servi au billet d'avion 300€ et 4000€ pour vivre 6 mois loyer compris.
J'espère que vous pourrez m'aider pour cela. Je vous remercie par avance de votre réponse, je ne suis pas un escroc, je ne veux que rembourser les personnes et essayer de vivre le plus simplement possible.
Merci beaucoup, à bientôt.
Sinomaro